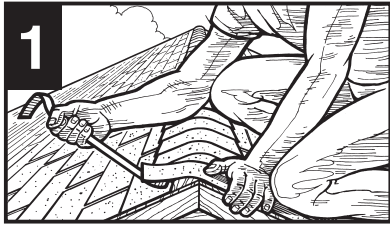


IMPORTANT:

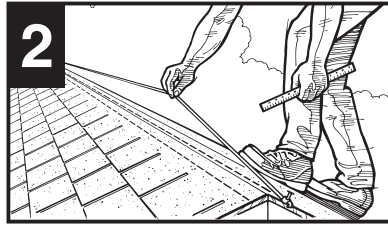
Veillez lire et comprendre les instructions avant de commencer l'installation.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DE LA VENTILATION D'EXTRACTION STANDARD TRURIDGE®

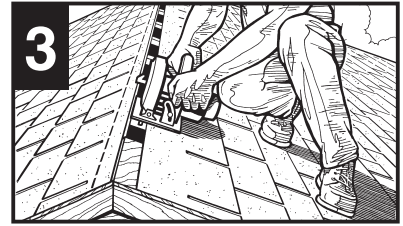


Retirer les bardeaux de faîtière sur toute la longueur de la faîtière.

REMARQUE : supprimer l'étape 1 pour les nouvelles constructions.

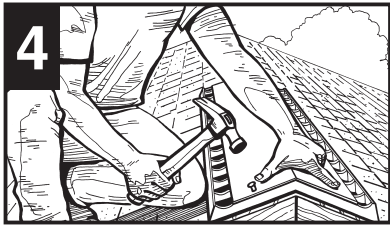


Tracer une ligne de craie des deux côtés du faite, à moins de 0,750 (3/4) pouce du sommet. **REMARQUE :** si une poutre faîtière est présente, découper un espace plus large pour laisser un espace vide minimal de 1/2" des deux côtés de la poutre dans le grenier - sans enlever plus de 2-1/4" du matériau de revêtement de chaque côté du faite. Se reporter au schéma ci-dessous.

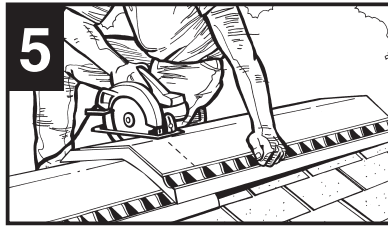


Couper le long des lignes de craie. Enlever le revêtement du toit.

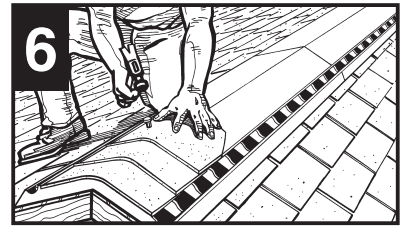
REMARQUE : la fente ne doit pas être coupée à moins de douze (12) pouces de l'extrémité du pignon, et de l'arêtière croisant le faite.



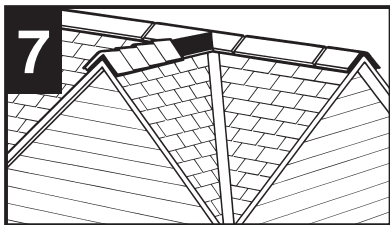
Pour l'aspect (pour s'harmoniser avec la ligne du toit), il est recommandé d'installer l'évent **TruRidge®** sur toute la longueur du faîtière. Placer la première pièce à une extrémité du faite. À l'aide de clous de 2-1/2" pour une pénétration de 3/4" du support de couverture ou une pénétration à travers le support de couverture, selon celle qui est la plus petite, ancrer l'évent par les trous de clou préformés.



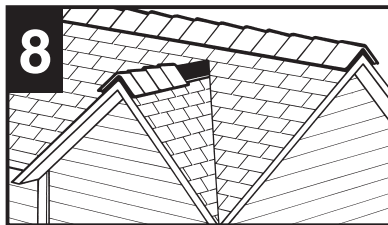
Clouer chaque section supplémentaire de la même manière jusqu'à ce que tout le faite soit couvert. Une ligne de craie peut être utilisée pour assurer l'alignement de l'évent. Couper la dernière pièce à la longueur voulue et l'installer à l'extérieur avec l'extrémité originale non coupée.



Installer normalement le nouveau faîtière à l'aide de clous de toiture de 2-1/2" pour une pénétration de 3/4" du support de couverture ou une pénétration à travers le support de couverture, selon celle qui est la plus petite. Fixer l'évent en clouant les faîtières à travers l'évent le long de la ligne de clouage. Les bardeaux peuvent avoir besoin d'être taillés.



L'application faite à faite nécessite une taille en biseau pour maintenir l'aspect de continuité du faite.



L'application faite à toit nécessite une taille en biseau pour maintenir l'aspect de continuité du faite.

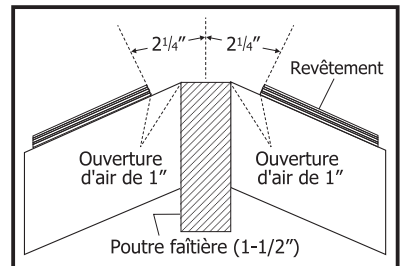


Schéma de la poutre faîtière

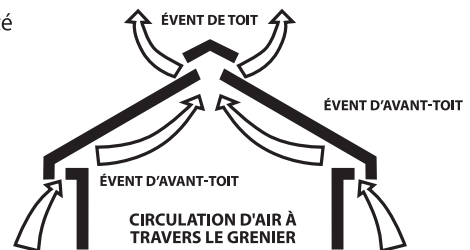
- VOUS DEVEZ AVOIR UN SYSTÈME DE VENTILATION ÉQUILIBRÉ!
- L'APPORT DE SOFFITE DEVRAIT ÊTRE ÉGAL À L'ÉCHAPPEMENT DE FAÎTAGE.

Exigences en matière de ventilation

Une ventilation insuffisante des greniers peut causer une accumulation d'humidité et de chaleur. Ces conditions peuvent provoquer :

1. L'usure accélérée du toit due aux intempéries
2. La pourriture du support de couverture et la moisissure du grenier
3. La distorsion du bardeau en raison des mouvements du support de couverture
4. Des boursoufflures

Installer des événements de toit au niveau des faîtes et des avant-toits. FHA requiert un pied carré (0,1 m²) de ventilation libre pour chaque 150 pieds carrés (13,9 m²) de grenier, ou un pied carré (0,1 m²) pour chaque 300 pieds carrés (28 m²) si 50% de la ventilation est fournie près du faite.



CODES UNIFORMES DE CONSTRUCTION

R806.2 Surface minimale. La surface totale nette de ventilation libre ne doit pas être inférieure à 1/150 de la surface de l'espace ventilé, mais la surface totale peut être réduite à 1/300, à condition qu'au moins 40 pour cent et au plus 50 pour cent de la surface de ventilation requise soit fournie par des ventilateurs situés dans la partie supérieure du grenier ou de l'espace réservé aux chevrons. Les ventilateurs supérieurs ne doivent pas être situés à plus de 914 mm (3 pieds) sous le faite ou le point le plus haut de l'espace, mesuré verticalement, le reste de la ventilation requise étant fourni par les événements d'avant-toit ou de corniche. Se reporter au Code résidentiel international publié pour en savoir plus.

18

NFA
sq. in. per ft.

- Les **ORIFICES DE VENTILATION** des événements sont conçus pour des pentes de toit variables (3/12 à 16/12).
- **Pour des raisons de sécurité, toujours porter des lunettes de sécurité.**
- Les procédures d'application et d'installation sont hors du contrôle du vendeur ou du fabricant. (En conséquence, aucune des parties ne sera responsable de la défaillance du produit s'il n'est pas utilisé dans le strict respect des instructions et des spécifications.)